



HandiActes Association loi 1901\*

**Agir ensemble pour l'amélioration de la vie des personnes en situation de handicap.**

L'information

L'accès aux droits et l'amélioration de la législation  
Les solutions pratiques

L'association fonctionne sur le principe de l'échange

Prochaines réunions

**16 Janvier 2010 : intervention d'Emmanuelle Pereira qui présentera l'infirmité cérébrale motrice.**  
Juin fête de la ville à la Queue en Brie

---

## Compte rendu du 5 Décembre 2009

**Prise de notes et compte-rendu :** Christine

**Participants :** Daniel, Marie Noëlle, Carmen, Isabelle Yvonne, Christine, Maria, Guy, Josette, Eric

**Excusés :** Béatrice, Audrey (future adhérente, professeur de musique, intéressée par le développement d'activités musicales en direction des handicapés).

### Actions de sensibilisation

Bravo à Isabelle qui nous a gratifié d'une information sur la dyslexie qui s'est avérée particulièrement enrichissante.

Daniel souligne que ce type de séances d'informations à thème (maladies psy avec Maria et Dominique et dyslexie avec Isabelle) se révèle passionnant et mobilisateur : pourquoi ne pas les multiplier en invitant le cas échéant des intervenants et des auditeurs extérieurs. Exemples de thèmes : psy-ados, gérontologie...

Maria réitère son désir d'intervention dans les écoles, sur le handicap, avec nos animations, un rendez-vous avec Daniel également intéressé est à programmer rapidement.

### Actions revendicatives

Paradoxalement, il y a des évolutions sur l'accueil des handicapés à l'école (auxiliaires de vie scolaire...) mais le dépistage et la prise en charge de la dyslexie sont trop souvent négligés (disparition des RASED, secteur trop étendus attribués aux psychologues scolaires...). Hors, la dyslexie prise trop tard engendre de grandes souffrances chez les enfants et leurs parents. Objet d'une future pétition ?

---

<sup>u</sup> Nous écrire : HandiActes 7 rue des Chapelles 94 350 Villiers sur Marne  
57 rue de Picardie 94 510 La Queue en Brie

Par e-mail : [handiactes@gmail.fr](mailto:handiactes@gmail.fr)

Echanger sur notre Blog : <http://www.handiactes.org/blog> ou Consulter notre site : <http://www.handiactes.org>

Josette insiste sur la nécessité de mener de telles actions pour déranger et interpeller les institutions comme l'éducation nationale et les inspecteurs de l'éducation nationale. Une association a plus de poids qu'un individu ne serait ce que pour faire respecter des textes.

## Solutions pratiques

### - Le cours de langage des signes :

Une association de portage salarial permettrait de gérer l'intervenant mais pour 100 euros versés à l'intervenant, cela coûterait 200 euros à Handiactes : pas de cours tant qu'il n'y a pas de budget...

- Sur l'hypothèse d'une demande d'aide bénévole pour remplir des dossiers de personnes handicapées (+ interprète si nécessaire), il y a une permanence d'écrivain public au Secours catholique et également une à Villiers « entr'aide 94 » siège : 40 rue de Noisy bureau 5 rue Maurice Berteaux 94 350 Villiers sur Marne.
- Tel 01 49 30 56 70 ou 06 87 34 30 12 ou mail : [entraide94villiers@wanadoo.fr](mailto:entraide94villiers@wanadoo.fr)

## Organisation administration

Toujours pas de subvention perçue au titre de la participation à la journée de la solidarité 2008 : il nous faudra le signaler à nouveau le 12 décembre.

## **Vie de l'association et accessibilité**

Daniel nous fait part de ses projets professionnels susceptibles de concerner l'association.

- Projet de coopérative d'activité (coopérative de salariés propriétaires de leur outil de travail, montant l'activité de leur choix et rémunérés en fonction des résultats de l'activité). Daniel monterait une structure d'animation avec hébergement type auberge de jeunesse dans un ensemble immobilier dans lequel l'association pourrait disposer d'une salle de réunion accessible aux handicapés dès septembre 2010. Il serait alors envisageable d'y tenir une permanence pour l'association deux ou trois heures par semaine. Dans l'attente, Handiactes pourrait acquérir un téléphone portable qui serait pris en charge de façon hebdomadaire par les adhérents, pour répondre aux demandes de renseignements.
- Projet d'activité de consultant pour le développement de l'accessibilité des centres de loisirs aux handicapés (version accompagnement). Daniel signale que les sociétés de consultants en accessibilité travaillant avec la Commission municipale d'accessibilité fonctionnent en binôme l'un très technique, spécialiste en bâtiment et normes, et l'autre lui-même handicapé exemple : non voyant ou en mobilité réduite apportant une expertise plus pragmatique.

Nous avons un contact avec le Directeur du Théâtre Astral au Parc floral de Paris dans le Bois de Vincennes qui s'interroge sur l'accessibilité de son théâtre. Par ailleurs il propose prochainement un spectacle sans paroles susceptible de pouvoir intéresser des associations de sourds.

---

## Partenaires et Evènements de décembre

Ville de la Queue en Brie : Béatrice et Yvonne nous ont représentés à une réunion le 8 décembre avec les élus de la Queue en Brie afin de préparer la fête de la ville en Juin 2010, un dossier de demande de subvention allégé (ouf !) nous a été remis. (Gains espérés 100 €)

### Participation à la Fête des Solidarités à la Queue-en-Brie :

Yvonne, Béatrice, Daniel, Christine et Isabelle se sont relayés.

Toujours une participation active des enfants sur nos animations ludiques de sensibilisation à la non voyance et au langage des signes ( pas de parcours fauteuil possible car les locaux étaient petits ).

Des visites d'adhérents et de sympathisants : Anne-Marie, Emmanuelle, Edith...

Des adultes très intéressés par nos actions, et également des personnes handicapées ou confrontés au l'handicap dans leur entourage. Nous les avons écoutés et conseillés, des dossiers seront à suivre, et des demandes (allocations, conseils) à appuyer :

Exemple :

- Une psychomotricité nécessaire mais non prise en charge pour une enfant de 7 ans.
- Une adulte reconnue handicapée à 80 % sans ressources !

De nouveaux partenariats à voir : l'association PACFIC à Plessis organise des week-end de loisirs pour handicapés psychiques.

Et peut-être bientôt un professeur de langage des signes bénévole !! nous pourrions commencer dès janvier chez Yvonne.

(Détails techniques : il faut refaire des diplômes, acheter de la ficelle solide et une agrafeuse)

Un pot de clôture à eu lieu. Nous avons fait part de notre principale critique : la fête s'accompagnait de concerts successifs, le niveau sonore était totalement insoutenable pour un entendant, mais d'autant plus pour quelqu'un porteur d'appareils auditifs. L'accessibilité de personnes en fauteuil était complexe vu l'étroitesse des locaux.